

LA GAZETTE

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

EDITO

Nous vous avons présenté comment la Ligue de l'enseignement accompagne sur le Calvados les enseignants pendant le temps scolaire dans la Gazette n°4 de septembre.

Son action ne s'arrête pas là, elle prend aussi en charge les temps périscolaires dans de nombreuses communes, en partenariat avec les collectivités locales et les intercommunalités et en cohérence avec les équipes enseignantes.

Les **temps périscolaires** sont les temps juxtaposant les temps scolaires et intégrés dans la semaine scolaire de l'enfant : l'accueil du matin et du soir, la pause méridienne de midi, les mercredis et les samedis.



@ Benoit Debuisser

Autrement dit, dans une journée un.e enfant à l'école primaire peut passer 6h sous la responsabilité de son enseignant.e et donc de l'Education nationale, mais aussi entre 1h30 minimum avec la pause méridienne et 5h au centre de loisirs ou à l'école sous la responsabilité des animateurs.trices (qui peuvent dépendre directement de la municipalité ou indirectement si celle-ci a délégué la gestion à une association de son choix). Vivre dans un même lieu (« être à l'école ») ne veut pas dire être pris en charge par la même structure.

Les temps d'animations dans le cadre des accueils périscolaires sont des temps courts. Cependant, ils doivent répondre aux principaux besoins de l'enfant sur cette période :

- Retour au calme : Besoin d'un moment pour se reposer et se ressourcer.
- Se dépenser : Sur un point de vue physique tout en veillant à la fatigue.
- S'exprimer : Être entendu et écouté.
- Expérimenter et découvrir : Découvrir par soi-même, essayer pour comprendre.

Pour grandir, l'enfant a besoin d'expérimenter, de tester et de se confronter à des choix afin de développer sa capacité à être autonome. Les temps périscolaires sont des temps éducatifs pour l'enfant. Ils permettent la découverte de nouvelles activités (sportives, culturelles) et la réalisation de projets d'animation de qualité.

A qui s'adresse la Gazette ?

Aux associations affiliées, aux Junior associations, aux mairies, écoles, collèges, et lycées du Calvados.

Mais aussi aux élu.e bénévoles, , aux personnels de la Ligue, aux services civiques ainsi qu'aux partenaires et amis...

P. 1 Edito

P. 2, 3, 4 Focus sur nos associations

P. 5-6 La Ligue agit aussi

dans le secteur périscolaire

P.7 La Ligue actrice de l'ESS

P.8 La Ligue s'engage

P.9 Infos pratiques



Créée en 2003, l'Association Loisirs Jeunesse propose deux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) à Rots et à Bretteville l'Orgueilleuse et trois Espaces Jeunes (avec un temps fort annuel: les ateliers CM2), agréées par les services de l'Etat à destination des enfants de 3 à 18 ans.

Le Conseil d'Administration de l'association est composé à 50% d'élus des communes adhérentes et 50% de parents dont les enfants ou les jeunes fréquentent les activités de l'association.

Etre et faire ensemble

Ses structures sont ouvertes sur les différentes périodes de l'année (Mercredis, vacances scolaires et vacances d'été) et ont pour but de proposer des activités éducatives de loisirs, sportives, culturelles et artistiques. Les nombreuses activités de l'ALJ ont pour vocation à privilégier la découverte, l'éveil de la curiosité et les moments particuliers d'apprentissage de la vie sociale (être et faire ensemble).



Dans cet état d'esprit de convivialité, une dynamique de projet et de créativité est développée au travers de divers événements annuels : le Festival Du Tout Petit, l'Atelier Contes et Merveilles, puis avec la signature de la nouvelle CPO, le développement progressif de l'accompagnement à la parentalité avec des ateliers, des activités et des espaces d'échanges avec Parent'AISE. Forte de son succès, l'ouverture d'un troisième ACM est en pourparlers actuellement sur le territoire.

Une association ancrée sur les besoins des habitant.es en partenariat avec les élu.es

L'association est un partenaire ressource de la collectivité depuis sa création dans la mise en place de la politique enfance jeunesse du territoire, des commissions éducatives (Réunion de l'ensemble des intervenants autour de l'enfant et du jeune de 0 à 18 ans : école, RAM,SEEJ,...). Ce partenariat a été renforcé en 2014 avec le SEEJ (SIVOM Education Enfance Jeunesse) mis en place suite à la loi NOTRE par la commune nouvelle de Thue et Mue.



Nous avons réussi ensemble le défi de mettre en place la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des Temps d'Animation Périscolaire (TAP) dans dix écoles du territoire, passant à 42 salariés la taille de l'association. Cette dernière réforme a été avortée en 2018, suite au recul du gouvernement.

Ces deux réformes ont fortement impacté la vie de l'association.

Mais depuis, l'association a su rebondir, grâce à l'engagement des salariés et des bénévoles. Elle a repris une taille plus raisonnable et humaine, quasi familiale avec ses 11 salariés permanents.

Le périscolaire, un temps éducatif d'abord

Nous avons ainsi, ensemble, toujours à coeur d'offrir les meilleurs conditions d'accueil aux enfants, aux jeunes, ainsi qu'aux familles du territoire et de préserver le rayonnement de l'association sur les 13 communes historiques, regroupées aujourd'hui en 6 communes (Commune de Thue et Mue, Saint Manvieu Norrey, Le Fresne Camilly, Cairon, Commune de Rots, Rosel).

Voilà un exemple de sens et de la force du collectif : Une aventure humaine.

Magali LE MASSON
Présidente de l'ALJ





L'accueil de loisirs est implanté à l'école primaire de Pont d'Ouille et à la Maison Des Habitans. Grâce à l'aide financière de la mairie de Pont d'Ouille, un service de transport est proposé le matin gratuitement.

Cet accueil est ouvert à tous les enfants scolarisés ou inscrits à l'école de 3 à 11 ans de la commune de Pont d'Ouille ou des communes environnantes. Il est ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30 (temps périscolaire) mais aussi durant toutes les vacances scolaires, sauf Noël (temps extrascolaire).

Quelles activités sont proposées le mercredi ?

- **Multisports pour les 3-11 ans** : cycles d'activités de 5 à 9 séances entre chaque période de vacances. L'objectif est de faire découvrir aux enfants différents sports (équitation, yoga, rugby, rollers, VTT...).

MultiCrea' pour les 6-11 ans : cycles d'activités de 5 à 9 séances entre chaque période de vacances autour d'activités culturelles et artistiques. L'objectif est de faire découvrir plusieurs disciplines différentes aux enfants tout au long de l'année (couture, sculpture, musique, théâtre, création d'un jardin pédagogique en collaboration avec le CPIE de la plaine Normande...).

Multiactivités pour tous les enfants: différentes activités ponctuelles sont proposées au choix des enfants. De nombreuses malles pédagogiques (Montessori) sont aussi mises à disposition à l'accueil de loisirs. L'objectif est de permettre à l'enfant de lui laisser un réel espace aux choix afin de le rendre plus acteur de ses loisirs.

Vous proposez aussi du théâtre ?

Oui, un atelier Théâtre pour les 7-10 ans est proposé le jeudi de 17h avec un intervenant extérieur.



Quels sont les objectifs de Pont d'Ouilly loisirs ?

- Favoriser l'accessibilité des loisirs sportifs, éducatifs, culturels et artistiques pour tous; - Créer du lien social;
- Intégrer le respect de la différence au cœur de nos actions;
- Participer à l'animation du territoire;
- Favoriser la mixité sociale;
- Impliquer, responsabiliser les adhérents pour permettre une gouvernance partagée.

L'Animation Jeunes est organisée par l'association Pont d'Ouilly Loisirs.

Cette section est administrée par un comité d'élus bénévoles, composé de 12 membres. Elle est sous la responsabilité juridique de Pont d'Ouilly Loisirs.

La section Animation Jeunes de l'association Pont d'Ouilly Loisirs est affiliée à la ligue de l'enseignement du Calvados.

La section est labellisée «Charte de qualité» du Calvados.

Depuis 2015, l'association est également labellisée REAAP (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).



LA LIGUE AGIT AUSSI... DANS LE SECTEUR PÉRISCOLAIRE

Les temps périscolaire et extra scolaire sont des espaces éducatifs investis par notre association depuis longtemps, car pour elle, tous les temps sont éducatifs et permettent des approches d'apprentissage diverses, en complément de ce que les temps scolaires apportent.

Si l'on dit par raccourci que son enfant est « à l'école », tous les moments de la journée ou de la semaine ne sont pas pris en charge par les mêmes personnes, même si les temps se passent dans les locaux de l'école. C'est sans doute ce qui rend ces temps et les personnes chargées de les animer plus ou moins visibles. Pourtant ils et elles sont les maillons d'une chaîne indispensable pour tous : enfants, jeunes, parents, collectivités.

En effet, l'enfant ou le jeune est le même qu'il aille à la garderie, à l'école, à la cantine, à l'aide aux devoirs, au centre de loisirs, au local jeunes.....Pour nous, le temps ne se découpe pas en rondelles, nous pensons le temps vécu par l'enfant ou le jeune comme un tout. A Bénouville, Elsa Marie coordonnatrice Enfance / jeunesse, explique que les temps périscolaires ont été réfléchis depuis plus de 10 ans avec la collectivité et les acteurs éducatifs, dans le cadre d'un projet éducatif de territoire. Les différentes évolutions liées aux réformes (les nouveaux rythmes scolaires en 2014 puis leur arrêt en 2018...) ont permis à la fois aux acteurs de se rencontrer et aux animateurs/trices de tirer partie du travail fourni pour la mise en place d'activités et des compétences qu'il a fallu mobiliser alors.

« L'enfant ou le jeune, c'est le même toute la journée ! »

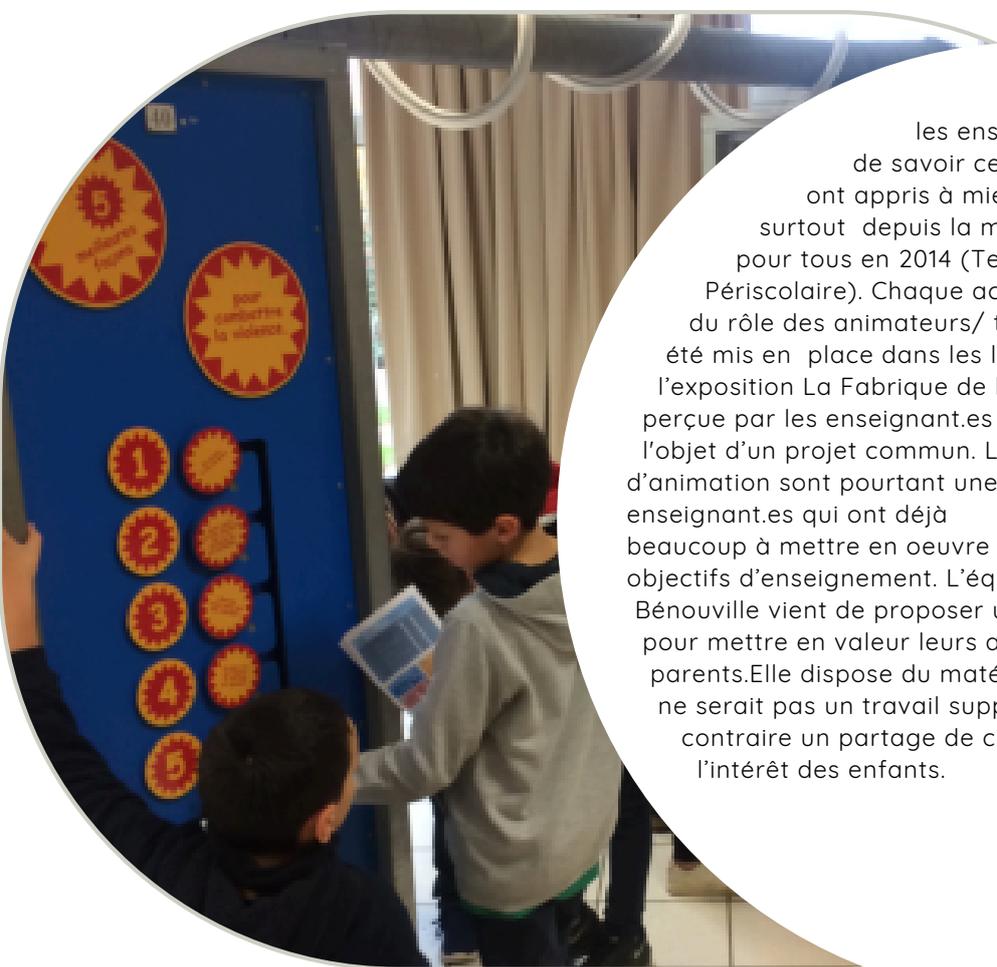
**Elsa MARIE,
coordinatrice
i Enfance /jeunesse
à Bénouville**

« Ici, c'est le choix de l'enfant qui a toujours été privilégié. »

Elsa MARIE

Si l'Ecole doit enseigner à partir d'un programme national et évaluer les compétences acquises par l'enfant, qui est alors un élève, ce n'est pas l'objectif du périscolaire. Les activités mises en place, que ce soit le matin, le midi pendant la pause méridienne ou le soir, doivent tenir compte du besoin et du choix de l'enfant. Mais sur un temps court (une heure ou moins) avec une centaine d'enfants en charge, c'est complexe à mettre en place. Proposer des temps actifs (sport, création, cuisine, jeux collectifs...) ou des temps calmes (seul en lecture, à rêver..), cela se fait en fonction d'un projet travaillé avec l'ensemble de l'équipe, comme dans tous nos centres. Des projets pédagogiques sont donc élaborés précisément pour que chacun sache ce qu'il a à faire, comment il doit se comporter avec l'enfant et ce qu'on peut attendre de l'activité. (voir ci contre, extrait du projet du centre de loisirs de Bénouville 2021-2024).





Les parents, comme les enseignant.es ont besoin de savoir ce qu'on fait. Les équipes ont appris à mieux communiquer, surtout depuis la mise en place des TAP pour tous en 2014 (Temps d'Activité Périscolaire). Chaque acteur a pris conscience du rôle des animateurs/ trices. Des projets ont été mis en place dans les locaux de l'école, comme l'exposition La Fabrique de la Paix, qui a été bien perçue par les enseignant.es mais qui n'a pas fait l'objet d'un projet commun. Les compétences d'animation sont pourtant une valeur ajoutée pour les enseignant.es qui ont déjà beaucoup à mettre en oeuvre dans le cadre des objectifs d'enseignement. L'équipe d'animation de Bénouville vient de proposer un projet radio à l'école pour mettre en valeur leurs activités auprès des parents. Elle dispose du matériel, du savoir faire et ce ne serait pas un travail supplémentaire mais au contraire un partage de compétences dans l'intérêt des enfants.

« Chaque acteur a confiance en l'autre mais on ne partage pas encore assez les projets. »

Elsa MARIE

« Faire partie d'un réseau comme la Ligue, c'est vraiment une plus-value. »

Elsa MARIE

A Bénouville, l'équipe d'animateurs/trices est stable. La coordonatrice, Elsa, est présente depuis 10 ans. Pour faire du lien entre les différents acteurs éducatifs, c'est une force supplémentaire. Ce n'est pas toujours le cas malheureusement dans la vingtaine de centres dans lesquels la Ligue porte le projet éducatif périscolaire ou extra scolaire. Il faut dire que les conditions de travail des animateurs/animatrices ne sont pas bonnes car leur temps de travail est souvent fragmenté et les contrats sont précaires. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro.

Mais notre association permet de faire réseau entre les différents centres et de s'entraider ou de s'enrichir pour acquérir de nouvelles idées et de nouvelles compétences. Le pôle régional Politiques Educatives de Territoire assure également un accompagnement pour les équipes grâce à un suivi effectif, à des rencontres régulières et à des formations annuelles.

Pour en savoir plus sur les projets et les activités du centre d'animation de Bénouville : <https://laliguenormandie.org/en-normandie/centre-danimation-de-benouville/> Pour connaître les autres centres de loisirs Ligue du Calvados, scannez le QR code



LA LIGUE ACTRICE DE L'ESS...

ZOOM DU MOIS : FORMATION DES PERSONNELS ÉDUCATIFS COMMUNAUX

Animation de pauses méridienne, gaspillage alimentaire, gestion de conflit, autorité bienveillante, la Ligue accompagne des structures et des collectivités pour développer une qualité de service en formant les personnels agissant auprès des enfants/jeunes dans un processus de formation/action.

Si les enfants/jeunes vivent bien les temps sur lesquels ils sont accueillis en collectivité, le personnel le vit bien aussi, et il sera par conséquent plus disponible et mieux disposé pour la gestion des enfants/jeunes. Être au service des enfants veut dire optimiser le fonctionnement d'une équipe pour répondre aux différents besoins de l'enfant durant, par exemples, le repas, l'ensemble de la pause méridienne, les temps périscolaires et extrascolaires, notamment en prenant en compte leurs capacités et rythmes.

Voici quelques constats fréquemment observés sur des temps de pause méridienne :

- Des personnels de différents statuts (cuisiniers, agents de restauration, ATSEM, animateurs) aux fonctions complémentaires (service et encadrement des enfants) mais de différentes cultures professionnelles et qui n'ont pas à priori une culture commune (« On sert des repas » ou « On sert des enfants » - Une fonction technique de service ou une fonction de relation humaine - une posture de se mettre à la disposition des enfants ou une fonction de mise en place et d'animation d'activités...libres ou encadrées.....)
- Des projets de service pas toujours précis et pas toujours communiqués aux personnels ni aux parents (risques d'incompréhension de la part de certains personnels, parents, enseignants)
- Un manque de coordination d'équipe (pas de personne référente sur un site, pour une équipe)
- Un manque de qualification de certains agents sur un ou plusieurs domaines.

Des constats similaires peuvent être faits sur les autres temps périscolaires et extrascolaires.

Objectifs de la formation action d'accompagnement :

- Fédérer une équipe autour d'un projet de qualité globale et développer une culture commune
- Consolider et/ou Améliorer / optimiser le fonctionnement du service
- Professionnaliser les différentes catégories de personnel sur leurs fonctions relationnelles auprès des enfants mais aussi partenariales au sein de la communauté éducative
- Au- delà de ces formations Action/Accompagnement, des formations modulaires adaptées au contexte local peuvent être mises en place.

En savoir plus:

Frédérique Venturelli,
Responsable Formation périscolaire et restauration scolaire
02 31 06 11 10, poste 110
frederique.venturelli@laliguenormandie.org

LA LIGUE S'ENGAGE ... DANS DES PROJETS EDUCATIFS DE TERRITOIRES

Depuis 2013, les Projets Educatifs de Territoires, bien souvent circonscrits aux seuls publics des écoles primaires, ont conforté une dynamique visant la coopération entre les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations et les familles.

Reconnue complémentaire de l'école publique, et forte de son histoire et de son expérience nationale et locale, la Ligue de l'enseignement accompagne les territoires. Son action s'inscrit dans le cadre d'une contractualisation, d'une convention d'objectifs et de moyens avec la collectivité locale. Elle est à la fois investie dans le temps scolaire et dans les temps éducatifs non scolaires afin de créer une cohérence entre les différents espaces éducatifs que traversent les enfants.

***Assurer une
cohérence entre tous
les temps éducatifs***

Il est primordial de rassembler tous les acteurs éducatifs pour œuvrer ensemble autour de priorités communes et partagées pour un territoire. Tout comme il paraît essentiel de dépasser l'idée de l'existence d'une co-éducation de principe et d'œuvrer collectivement à sa verbalisation et sa formalisation en favorisant la complémentarité des acteurs et en évitant la juxtaposition des dispositifs. Il faut l'appui convergent et cumulé de tout un territoire, pour accompagner la jeunesse dans son émancipation et sa socialisation.

Cette dynamique territoriale avec une gouvernance partagée se doit d'être animée et coordonnée avec régularité. L'évolution annuelle des projets des établissements scolaires comme celle des autres structures locales devra être prise en compte dans l'évaluation et la réactualisation du projet, au regard des objectifs et des priorités définis du Projet éducatif territorial. L'ambition de la Ligue est qu'il devienne alors le socle et la référence des projets de chaque structure scolaire, péri et extrascolaire.



***Assurer une
cohérence sur le
territoire***

La Ligue de l'enseignement propose une réflexion véritablement partagée des projets de territoire sur tous les temps éducatifs des enfants et des jeunes. Son accompagnement est basé sur une démarche participative et implicative, et répond à une double exigence : la qualité des actions éducatives et la collaboration entre les acteurs.

Ainsi depuis mai 2021, et après s'être impliquée depuis une vingtaine d'années dans l'accompagnement à la qualification des projets éducatifs des accueils collectifs de mineurs, puis du développement des politiques éducatives locales, la Ligue de l'enseignement du Calvados coordonne et met en œuvre avec un collectif associatif (UFCV, Francas, CEMEA) des actions spécifiques du réseau des territoires éducatifs du Calvados pour la mise en pratique d'une politique éducative ambitieuse et républicaine (démarche projet éducatif local) en partenariat avec le conseil départemental, la MSA (mutualité sociale agricole), le SDJES (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

Elle a pour objectif d'assurer le suivi et l'accompagnement des territoires de façon coordonnée et adaptée aux besoins estimés, d'accompagner la structuration des politiques enfance/ jeunesse, de sensibiliser et former des professionnels et élus.

La mise en œuvre de ces projets comporte 3 niveaux d'accompagnement :

- Rencontres territoriales avec les 16 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) pour faire un point d'étape sur la politique enfance jeunesse

- Etat des lieux des besoins visant à identifier les enjeux et spécificités du territoire permettant de structurer méthodologiquement le projet. Gratuité de la démarche pour le territoire.

- Accompagner la collectivité pour la mise en place du projet (participation financière demandée à la collectivité).



En savoir plus :

Réseau Territoires : Ligue de l'Enseignement : Guillaume MASSON-BLIN : reseau.territoires.14@gmail.com
Site internet : <https://reseaux-educatifs-calvados.fr/>



!INFOS PRATIQUES

federation14@laliguenormandie.org

l'adresse mail

- Si vous souhaitez, vous aussi, nous envoyer un article, une photo, l'actualité de votre association, contactez-nous avant le 15 pour que ce soit publié à la fin du mois
- Pour vous abonner ou demander une version papier
- Pour vous inscrire à des ateliers
- Pour donner vos avis, conseils, idées de publication

Nouveaux locaux, même adresse :

Ligue de l'enseignement, Fédération du Calvados
16, rue de la Girafe BP 85091
14078 Caen cedex 5
Téléphone : 02 31 06 11 21
Directeur de la publication : Timothée Gendrin, Loïc Lagarde, Annie Ysebaert, co- présidents
(numéro ISSN en cours d'attribution)



**LA FABRIQUE
DE LA PAIX**

Une exposition interactive
sur la paix, les conflits, les préjugés et la diversité

Renseignements :
La Ligue de l'enseignement
du Calvados

**L'EXPOSITION « LA FABRIQUE DE LA PAIX »
SERA INSTALLÉE DANS LE CALVADOS**

**DU MERCREDI 5 AU VENDREDI 21 JANVIER
2022**

**À L'ÉGLISE DE QUILLY
14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.**

Pour toute information supplémentaire,
pour retrouver tous les numéros de la Gazette
se rendre sur le site :

[HTTP://WWW.FEDERATION14.LALIGUENORMANDIE.ORG](http://www.federation14.laliguenormandie.org)

L'Atelier Contes et Merveilles

*Samedi 18 Décembre 2021
Accueil de loisirs de Rots*

Accueil de 14h à 16h

*Ateliers de
14h à 16h45*

Gûter Oppert

Surprise enchantée à 17h30

Inscription par mail auprès du secrétariat : secretariat@aljentrethueetmue.com

Places limitées, inscription du 16 novembre au 8 décembre 2021